

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Délibération n° D-2026-285

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 23/06/2026

Publication :
le 03/07/2026

Tarifs municipaux 2026-2027- Activités Niortaises d'Initiations et
d'Orientation Sportives (ANIOS) - Lycées - Boulodrome

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Gilles NORMAND, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Baptiste PEYRAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

Direction des Finances

**Tarifs municipaux 2026-2027- Activités Niortaises
d'Initiations et d'Orientation Sportives (ANIOS) -
Lycées - Boulodrome**

Madame Catherine ROUSSILLON, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la nouvelle saison sportive 2026-2027, il est proposé d'adopter de nouveaux tarifs municipaux pour l'utilisation des équipements sportifs par les lycées, l'ANIOS et le boulodrome.

Ces tarifs relèvent du budget principal, ils ont été calculés en fonction d'un taux moyen d'augmentation de 1 %.

Une création de tarif concerne la location du boulodrome par quart afin de répondre aux demandes des usagers.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter l'ensemble des tarifs présentés en annexe sous forme de tableau, entrant en vigueur à compter du 01 août 2026 pour la location du boulodrome, et à compter du 01 septembre 2026 pour l'ANIOS et l'utilisation des équipements sportifs par les Lycées Niortais.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Signé

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGÉ



BOULODROME DE NORON

CRENEAU ANNUEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/08/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2026
A - LOCATION DU BOULODROME COMPLET		
A.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit
A.2- Autres organismes niortais	283,84	283,84
A.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	425,18	425,18
A.4- Associations et organismes non communautaires	567,68	567,68
B - LOCATION DU DEMI BOULODROME		
B.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit
B.2- Autres organismes niortais	141,33	141,33
B.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	213,17	213,17
B.4- Associations et organismes non communautaires	283,84	283,84
C - LOCATION DU QUART DE BOULODROME		
C.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit
C.2- Autres organismes niortais	70,66	70,66
C.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	106,58	106,58
C.4- Associations et organismes non communautaires	141,92	141,92

L O I S I R S



BOULODROME DE NORON

CRENEAU EXCEPTIONNEL

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/08/2026

POUR MEMOIRE TARIFS 2026

A - LOCATION DU BOULODROME COMPLET

A.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit
A.2- Autres organismes niortais	42,86
A.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	56,77
A.4- Associations et organismes non communautaires	84,58

gratuit
42,86
56,77
84,58

B - LOCATION DU DEMI BOULODROME

B.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit
B.2- Autres organismes niortais	21,43
B.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	28,38
B.4- Associations et organismes non communautaires	42,86

gratuit
21,43
28,38
42,86

C - LOCATION DU QUART DE BOULODROME

C.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit
C.2- Autres organismes niortais	10,71
C.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	14,19
C.4- Associations et organismes non communautaires	21,43

gratuit
10,71
14,19
21,43

L O I S I R S



A.N.I.O.S. (Activités Niortaises d'Initiation et d'Orientation Sportives) 2026/2027

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/09/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025/2026	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A. COTISATION ANNUELLE - par personne et par tranche de Quotient Familial				
A.1 - Tranche Q.F. n°1	7,75	47,75	7,65	47,25
A.2 - Tranche Q.F. n°2	7,75	47,75	7,65	47,25
A.3 - Tranche Q.F. n°3	15,45	47,75	15,30	47,25
A.4 - Tranche Q.F. n°4	15,45	47,75	15,30	47,25
A.5 - Tranche Q.F. n°5	15,45	47,75	15,30	47,25
A.6 - Tranche Q.F. n°6	30,90	47,75	30,60	47,25
A.7 - Tranche Q.F. n°7	30,90	47,75	30,60	47,25
A.8 - Tranche Q.F. n°8	46,45	47,75	46,00	47,25
A.9 - Tranche Q.F. n°9	46,45	47,75	46,00	47,25
A.10 - Tranche Q.F. n°10	46,45	47,75	46,00	47,25
A.11 - Tranche Q.F. n°11	46,45	47,75	46,00	47,25
A.12 - Tranche Q.F. n°12	46,45	47,75	46,00	47,25
B. COTISATION ANNUELLE POUR LES INSTITUTIONS (foyers, aide sociale à l'enfance, IME, structures hospitalières, etc.)	7,75		7,65	



UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS PAR LES LYCEES NIORTAIS

CONVENTIONS D'UTILISATIONS TRIPARTITES CONSEIL REGIONAL - ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	TARIFS 2026/2027	POUR MEMOIRE TARIFS 2025/2026
A - Application des conventions		
A.1- Participation pour les salles de sports - tarif horaire	7,98	7,91
A.2- Participation pour les terrains herbés - tarif horaire	11,90	11,78
A.3- Participation pour les terrains stabilisés - tarif horaire	3,71	3,67
A.4- Participation piste Athlétisme - tarif horaire	3,71	3,67
A.5- Participation pour les terrains synthétiques - tarif horaire	7,21	7,14

Tarifs applicables par année scolaire et/ou sportive